

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Billions Europe Ltd » des actifs liés à l'activité de dioxyde de titane détenus par la société « Venator Materials UK Limited »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **L'acquéreur :** « Billions Europe Ltd » ;
- **Actifs Cibles :** Les actifs liés à la fabrication de produits à base de dioxyde de titane par la société « Venator Materials UK Limited ». au sein de l'usine de Greatham au Royaume-Uni, la distribution de ces produits et l'activité de recherche et développement. menée au sein des locaux loués liés aux produits à base de dioxyde de titane.

**Nature de l'opération :**

- Achat d'éléments d'actif

**Secteur économique concerné :**

- Industrie chimique – fabrication et commercialisation de pigments de dioxyde de titane.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 décembre 2025.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Billions Europe Ltd » (« Billions Europe ») des actifs liés à l'activité de dioxyde de titane détenus par la société « Venator Materials UK Limited ».

« Billions Europe Ltd » : est une société à responsabilité limitée de droit britannique, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 09298775, dont le siège social est situé à Winder House, Kingfisher Way, Stockton-on-Tees, Cleveland, TS18 3EX, Royaume-Uni. Elle a pour activité la vente et la distribution de pigments de dioxyde de titane. « Billions Europe Ltd » est une filiale indirectement détenue à 100 % par la société « LB Group Co., Limited » (« LB », conjointement avec ses filiales contrôlées, le « Groupe LB »). Le Groupe LB fabrique et commercialise principalement une large gamme de pigments de dioxyde de titane pour diverses utilisations à l'échelle mondiale.

Les actifs cibles : il s'agit d'actifs liés à la fabrication de produits à base de dioxyde de titane par la société « Venator Materials UK Limited » au sein de l'usine de Greatham au Royaume-Uni, ainsi que la distribution de ces produits et l'activité de recherche et développement menée au sein des locaux loués liés aux produits à base de dioxyde de titane, incluant notamment les terrains et bâtiments, les installations et machines, les pièces détachées, les documents commerciaux, la propriété intellectuelle et les stocks.

Fait à Rabat, le 11 décembre 2025